



Analyse de l'étude de FEVE sur les enjeux et difficultés de l'installation agricole

Une étude de 550 porteur·ses de projet agricole:
leur profil, projet, difficultés, craintes et
solutions envisagées



INTRODUCTION

Cet article vise à partager les enseignements que nous avons tirés d'une [étude des besoins à l'installation agricole](#) menée ces derniers mois. Elle a pour objectif de comprendre **quelles sont les difficultés à l'installation rencontrées par les porteur·ses de projet afin de mieux les accompagner dans ce processus.**

L'étude a été menée auprès de 550 porteur·ses de projet ayant un projet d'installation agricole en France. Parmi elles et eux, 75% d'entre eux souhaitent s'installer dans les 5 prochaines années dont 35% d'ici fin 2021.

[Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que cette étude a été publiée sur une diversité de canaux - principalement digitaux: newsletters, réseaux sociaux, etc... - en majorité tournés vers une agriculture agroécologique. Il est donc important de garder ce filtre en tête et ne pas en tirer des généralités pour le monde agricole.]



Analyse de l'étude des besoins

En bref...

4

1. Un aperçu de qui sont ces porteur·ses de projet

6

Le profil de ces porteur·ses de projet

A quoi ressemble leur projet de demain?

2. Les difficultés et craintes ressenties par les porteur·ses de projet

11

Quelles sont les difficultés auxquelles elles·ils sont confronté·es en vue d'une installation?

Quelles sont les craintes des répondant·es lorsque ces dernièr·es se projettent une fois installé·es?

3. Les possibilités envisagées par les porteur·ses de projet

20





En bref...

L'étude des besoins a été menée entre octobre 2020 et mai 2021 auprès de 550 porteur-ses de projet qui souhaitent s'installer dans les 5 prochaines années sur le territoire métropolitain Français.

Sur le profil des porteurs-ses de projet on retient que **80%** sont en reconversion professionnelle et une grande majorité souhaite intégrer un **atelier de maraîchage** au sein de leur projet d'installation.

Parmi les principales difficultés exprimées par les porteur-ses de projet en vue de leur installations, il apparaît que :

Sur **l'accès au foncier**, **67%** des répondant-es ne possèdent pas de foncier agricole. La **moitié d'entre eux** souhaitent **acheter un terrain**. Parmi elles-eux **60%** rencontrent des difficultés quant à l'accès au foncier, et plus globalement 42% craignent un endettement lié à un investissement de départ trop conséquent.

Sur **la formation**, **69%** ont ou sont en cours de validation d'un diplôme agricole, **83%** ont une expérience professionnelle dans le milieu agricole; néanmoins, 41% s'inquiètent d'un manque de compétences en vue de leur installation.

Sur **le mode d'installation**, **plus de la moitié** des porteur-ses de projet interrogés souhaitent **s'installer à plusieurs** (8% en famille , 23% en couple et 29% en collectif hors cadre familial). La moitié d'entre eux émettent néanmoins des difficultés à trouver des associés.

Sur la **viabilité de l'activité**, **44%** des 550 porteur-ses de projet craignent ne pas pouvoir se payer correctement. Ils ont également émis être soucieux des différents aléas (climatiques, de production et commerciaux) et de ne pas réussir à structurer une activité viable. Au regard de ces problématiques, **58%** estiment qu'une des solutions réside dans la possibilité de **se faire accompagner** par des organismes référents.

Afin d'avoir une compréhension plus fine des problématiques et possibilités auxquelles fait face chaque répondant-e, nous vous présentons dans l'article ci-dessous ces résultats analysés sous le prisme des différentes catégories de porteur-se de projet (installation à plusieurs hors cadre familial, en couple, en famille et seul-e).





1 Un aperçu de qui sont ces porteur·ses de projet

Des porteur·ses de projet...

...en reconversion professionnelle

Parmi les répondant·es **80%** sont des porteur·ses de projet en reconversion professionnelle.

...accumulant une formation et une expérience professionnelle agricole

83% d'entre elles-eux ont déjà eu une expérience professionnelle dans une ferme. Pour ceux qui ne sont pas du milieu agricole, ces expériences sont généralement issues de woofing, de stage en exploitations agricoles dans le cadre d'une formation (BPREA, ingénieur agronome), et de salariat agricole (courte et plus longue durée).

69% d'entre eux ont ou sont en cours d'obtention d'un diplôme agricole en vue de l'installation. 16% l'envisage et 14% ne le souhaite pas. Parmi ceux ayant validé un/des diplômes ou en cours de formation, on distingue une grande majorité de BPREA (seul ou en complément d'une autre formation) ; quelques diplômes d'ingénieurs agronomes, quelques BTSA et Bac Pro (horticulture, agronomie, etc.).





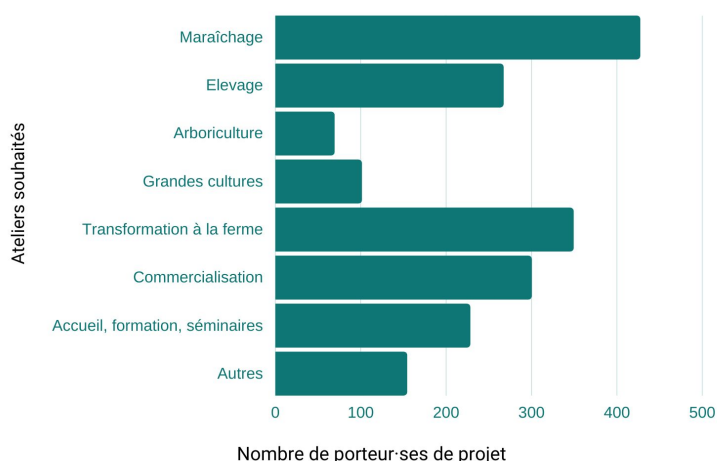
A quoi ressemble leur projet de demain...?

Une tendance aux projets diversifiés intégrant une activité maraîchère

Pour **78%** des répondant·es, le maraîchage est l'une des productions envisagées sur la ferme. Environ **70%** de ceux souhaitant intégrer un atelier de maraîchage au sein de leur projet agricole comptent diversifier leur activité. Parmi les ateliers de production complémentaires envisagés on y retrouve l'élevage (principalement ovin, caprin, avicole et bovin), de l'arboriculture, de l'apiculture ainsi qu'une production céréalière. Ils souhaitent également développer des unités de transformation sur site, que ce soit pour les légumes et fruits, les céréales ou les produits issus des animaux d'élevage (lait, fromage, viande). On compte **63%** des porteur·ses de projet qui souhaitent développer un atelier de transformation à la ferme et **55%** qui souhaitent y installer un espace de commercialisation. L'accueil pédagogique et l'hébergement à la ferme sont également des activités venant s'associer à l'activité de production.

A titre indicatif, le modèle le plus couramment identifié parmi les options de diversification des activités est celui d'une ferme maraîchère avec arbres fruitiers (agroforesterie), poules pondeuses, apiculture et proposant un hébergement de type gîte. Des déclinaisons de ce modèle avec d'autres types d'élevages et des cultures céréalières ont également été identifiées.

Ateliers souhaités à la ferme



Nous avons également relevé qu'un peu plus de la moitié des ateliers d'élevage et de grande culture ne semblent pas envisager une diversification des productions en dehors des activités complémentaires à celle-ci. Ils favorisent plutôt le développement d'unités de transformation des produits afin d'en augmenter la valeur ajoutée.



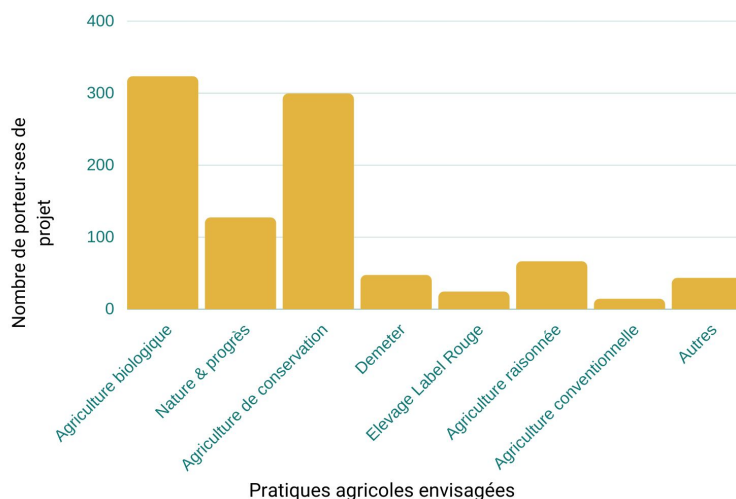


Suivant un modèle agricole engagé pour la préservation de la nature

La grande majorité des porteur·ses de projet qui ont répondu à l'étude des besoins souhaitent s'installer sous un modèle agricole respectueux de la nature. Ils envisagent leur exploitation labellisée (en AB, Nature et Progrès, Demeter, Label Rouge, Agriculture de conservation "au cœur des sols"), avec **58%** des répondant·es qui souhaitent s'installer en Bio et **54%** en agriculture de conservation.

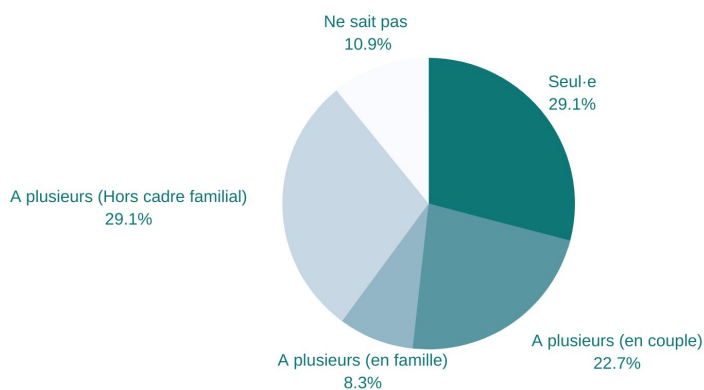
Il existe toutefois, un certain nombre de porteur·ses de projet qui ne souhaitent pas se faire labelliser mais qui se veulent garant·es de produits non traités, préservant les capitaux environnementaux et humains (agroforesterie par exemple). Ces porteur·ses de projet sont identifiés dans la catégorie "Autre".

Pratiques envisagées à la ferme



Des modes d'installation variés

Mode d'installation envisagé



60% des porteur·ses de projet de notre étude souhaitent s'installer à plusieurs. Au sein de ce groupe apparaissent 3 catégories : 23% souhaitent s'installer en couple, 8% en famille et 29% à plusieurs en hors cadre familial. Parmi ce dernier groupe qui envisage de s'installer à plusieurs, près de la moitié souhaite s'installer à 3 ou 4 personnes. Des formes d'installation en plus grande communauté (>10 personnes) sont peu envisagées par les porteur·ses de projet.

Une installation agricole avant tout !

84% des porteur·ses de projet souhaitent en faire leur activité principale (soit avoir suffisamment de revenus pour en vivre). Seuls 12% souhaitent en faire leur activité secondaire (soit comme une source de revenus complémentaire).

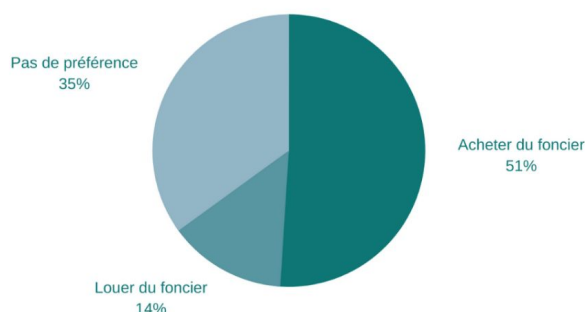


Achat ou location ?

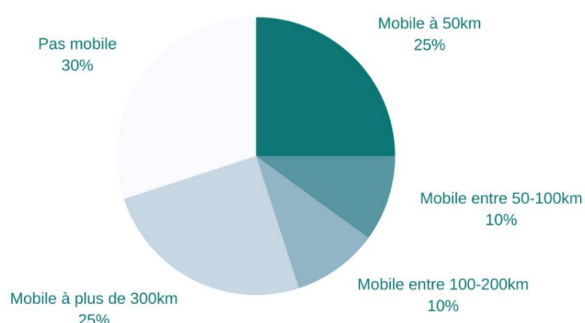
67% d'entre eux ne possèdent pas de foncier agricole. 51% de ceux qui n'ont pas de foncier agricole souhaitent acheter un terrain. 35% n'ont pas de préférence entre achat et location et 14% privilégient la location.

Quand on leur pose la question de où ils souhaitent s'installer, 30% d'entre eux déclarent ne pas être mobiles sur le territoire, 25% sont mobiles sur 50km autour de leur lieu actuel de résidence 10% entre 50 et 100km, 10% entre 100-300 km et 25% sont mobiles à plus de 300 km.

Choix du foncier



Choix d'installation - mobilité sur le territoire



Une installation aidée

56% des porteur·ses de projet ont déjà identifié des aides à l'installation. A rappeler que 35% des répondant·es à l'étude souhaitent s'installer d'ici 2021.

Parmi les aides identifiées, nombreux s'orientent vers la Dotation Jeune Agriculteurs (DJA) ainsi que des aides régionales subventionnant des développements agricoles spécifiques (agroforesterie, unités de transformation, pépinière, etc.). A ce jour, ce sont environ un tiers des installé·es qui bénéficient des aides nationales. Les prêts d'honneur, le crédit d'impôt pour l'AB sont aussi perçus comme des solutions de financement facilitant l'installation.

Il est intéressant de noter qu'une partie des porteur·ses de projet identifie également comme solution le recours à des financements solidaires tels que des crowdfunding ou l'achat des terres par des particuliers à travers des organisations telles que Terre de Liens ou Fermes En ViE.

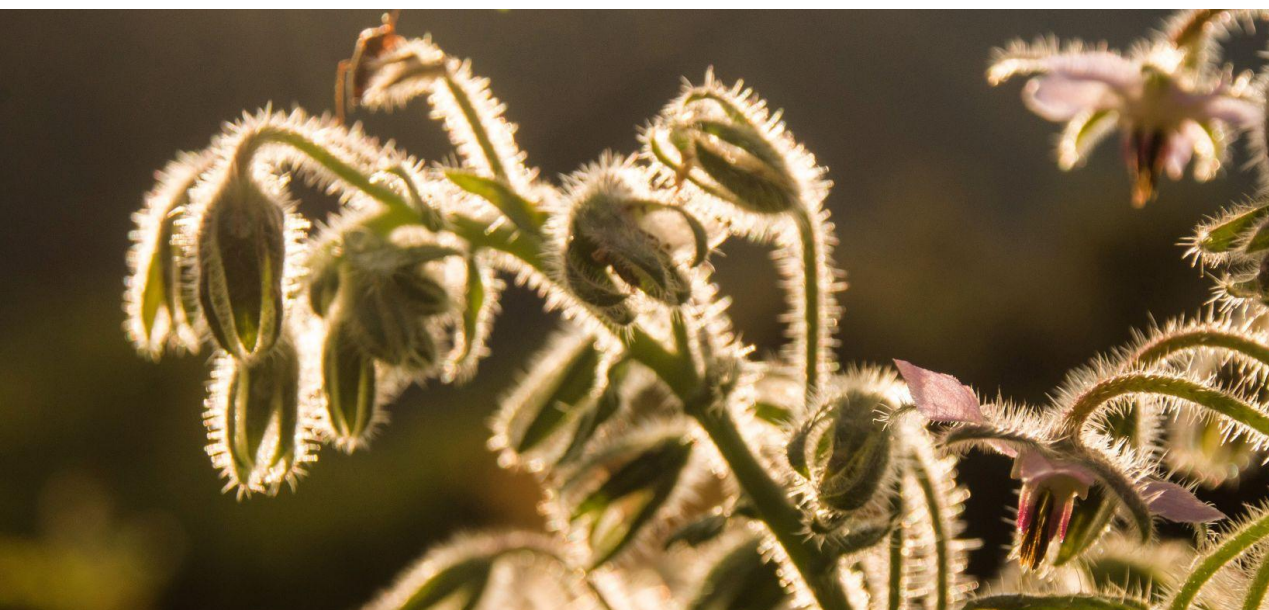
Notons que le recours à la DJA est encadré par des critères d'éligibilité (âge, plan de financement, zone géographique, expérience et rentabilité).





2 Les difficultés et craintes rencontrées par les porteur·ses de projet

Nous leur avons demandé quelles étaient les principales problématiques qu'ils avaient à adresser à court ou moyen terme pour donner vie à leur projet et voici les retours que nous avons eus...





L'accès au foncier

60% des porteur·ses de projet rencontrent des difficultés quant à l'accès au foncier, soit 90% des personnes n'ayant pas de foncier font face à cet obstacle.

60 %

Le grain de sel de FEVE

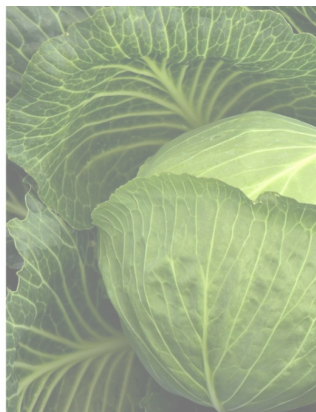
Pour les porteur·ses de projet ayant indiqué rencontrer des difficultés d'accès au foncier, cela peut s'entendre de différentes manières:

- La difficulté à trouver du foncier. Pour les porteur·ses de projet ayant déjà identifié leur mode d'installation, la propension de personnes ayant des difficultés d'accès au foncier est légèrement plus importante chez celles et ceux souhaitant s'installer à plusieurs (66%) en comparaison à celles et ceux souhaitant s'installer seul·e (55%).

En effet s'installer à plusieurs peut être plus contraignant car cela demande de s'accorder à un plus grand nombre sur une large catégorie de critères à la fois concernant le terrain agricole (accès à l'eau, biodiversité, taille du bâti, équipements présents, etc.), la localisation (proximité de pôle urbain, de zone de montagne, mer, etc.), la présence de maisons d'habitation sur la ferme, etc.

- La difficulté de financer le foncier. Pour une ferme moyenne de 60 hectares en France c'est près de 500 000 à 1 million d'euros à déboursier pour l'achat des terres et des bâtiments attenants (sans compter l'investissement nécessaire pour les outils de production). Les phénomènes d'agrandissement et d'artificialisation des terres ont mené à une raréfaction des terrains agricoles ; il est à présent compliqué de trouver un bien qui possède tous les critères souhaités et qui soit accessible financièrement. Parallèlement pour des personnes non issues du milieu agricole, l'accès au foncier peut être particulièrement difficile du fait d'un accès limité à l'information. Celui-ci se transcrit par une méconnaissance des organismes auprès desquels se renseigner ainsi que des biens en vente et les prix de ceux-ci.

Chaque jour, Fermes En ViE sillonne la France à la recherche de belles fermes, propices à une installation sur un modèle diversifié et collaboratif. Une fois identifiée, Fermes En ViE finance ces fermes en faisant appel à l'épargne citoyenne puis les met à disposition de porteurs de projet via un bail rural environnemental avec option d'achat.





L'accès aux financements

54 %

Un deuxième défi est celui d'accès aux financements. **54%** des porteur·ses de projet estiment que cela constitue une problématique à adresser sur le court ou moyen terme.

Le grain de sel de FEVE

Pour les porteur·ses de projet ayant déclaré qu'avoir accès aux financements était une difficulté, cela peut se comprendre de différentes manières.

- Tout d'abord, la complexité d'avoir accès à des informations concernant les financements potentiels. Chiffrer ses besoins et identifier quelles sont les pistes pour financer non seulement le foncier mais aussi les outils de production requièrent une bonne connaissance de l'écosystème installation transmission de sa région.
- Après la phase d'identification faite, la complexité se trouve également dans le processus d'obtention des financements. Par exemple la DJA (financement souvent sollicité lors d'une installation) impose des critères de sélection strictes et demande d'avoir complété des étapes du processus d'installation/transmission "conventionnel", qu'est d'avoir suivi un parcours à l'installation (PPP), avoir un plan d'entreprise et avoir la capacité agricole professionnelle soit un diplôme conférant un niveau agricole 4. Les processus de financement sont souvent longs et complexes ; les financements vont être attribués en fonction du profil des porteur·ses de projet, de la viabilité de leur projet ainsi que de leur localisation, chaque région et département ayant ses priorités agricoles. Il est ainsi nécessaire pour tous porteur·ses de projet qui souhaiteraient faire appel à des financements de se renseigner auprès de son conseiller PAI pour voir quelles options seraient envisageables dans son cas particulier.



[Découvrez les projets de fermes que nous avons ouvertes à candidature](#)

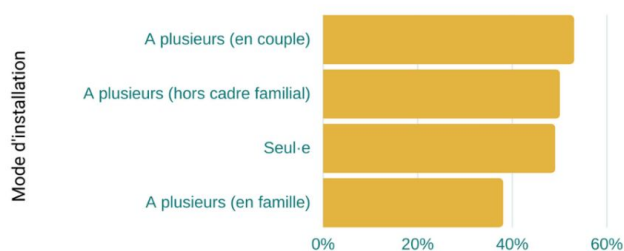


Les démarches administratives et juridiques à l'installation

Les démarches à l'installation (formalités administratives, demandes d'aides) préoccupent davantage les porteur·ses de projet souhaitant s'installer en couple (53%), à plusieurs (50%) et seul·e (49%). Les porteur·ses de projet qui ont comme projet de s'installer en famille sont moins nombreux à estimer que c'est un défi.

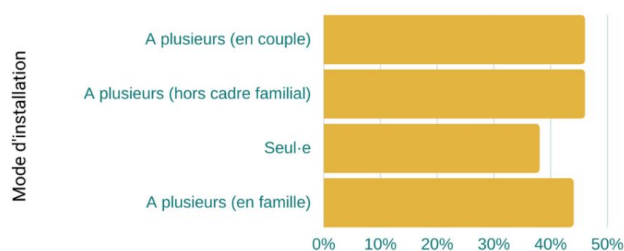
En revanche, les démarches juridiques semblent aussi préoccupantes pour les familles que pour celles et ceux souhaitant s'installer en couple et à plusieurs (46%). Celle-ci l'est un peu moins pour celles et ceux s'installant seul·e. (38%)

Difficulté ressentie vis-à-vis des démarches administratives à entreprendre (aides, formalités...)



Pourcentage de porteur·ses de projet qui perçoivent les démarches administratives comme problématiques

Difficulté ressentie vis-à-vis des démarches juridiques à entreprendre (statut...)



Pourcentage de porteur·ses de projet qui perçoivent les démarches juridiques comme problématiques



La mise en relation avec des associés

52% des porteur·ses de projet s'installant à plusieurs ont manifesté le fait de trouver des associés pour leur projet comme étant un réel défi. En analysant les réponses à notre étude des porteur·ses de projet à plusieurs, la mise en relation avec des associés partageant des valeurs et une vision commune de l'installation représente un des plus grands défis à leur processus d'installation.

52 %



Vous cherchez des associés pour votre installation?

Fermes En ViE c'est une communauté de plus de 1500 porteurs de projet qui portent un projet d'installation agricole. **Faites nous part de votre projet.**

Et nous les avons également interrogés sur leurs craintes quand ils se projettent installés sur une ferme et voici ce qu'ils nous ont répondu..

Enjeux financiers

La première crainte partagée par **44%** des 550 porteur·ses de projet, est celle de ne pas pouvoir se payer correctement. Celles et ceux souhaitant intégrer un atelier de grande culture (33%) dans leur projet craignent moins le fait de pouvoir se dégager une paye que celles et ceux souhaitant intégrer un atelier de maraîchage (49%) et d'élevage (40%). Non loin derrière, l'apport d'investissement du départ fait également peur à de nombreuse·x porteur·ses de projet (42%). Quant aux types de production, 53% des personnes souhaitant intégrer un atelier grande culture craignent d'investir trop d'argent, contre 50% en élevage et 41% en maraîchage.

Crainte liée aux enjeux financiers (investissements, endettement...)



Pourcentage de porteur·ses de projet qui craignent un investissement de départ trop important



Le grain de sel de FEVE

Concrètement, se cachent derrière les enjeux financiers, l'endettement potentiel des porteur·ses de projet et celui de ne pas avoir un modèle économique rentable. Face au prix du foncier de plus en plus inabordable les futur·es agriculteur·rices doutent de leur capacité à trouver et financer un terrain qui corresponde à leurs attentes (financières et structurelles) ; l'investissement dans les outils de production peut également représenter un budget important, d'autant plus pour des productions mécanisées. Dans le cas où ils seraient amenés à lever des financements, les porteur·ses de projet appréhendent leur capacité à rembourser les prêts effectués et répondre aux attentes des financeurs.

Leur crainte sur la viabilité économique de leur projet est d'autant plus exacerbée par :

- leurs attentes vis-à-vis de l'investissement humain, financier et social déployé dans leur processus d'installation
- leur conscience qu'il est à ce jour difficile pour les agriculteur·rices de se payer un salaire juste.

Formations

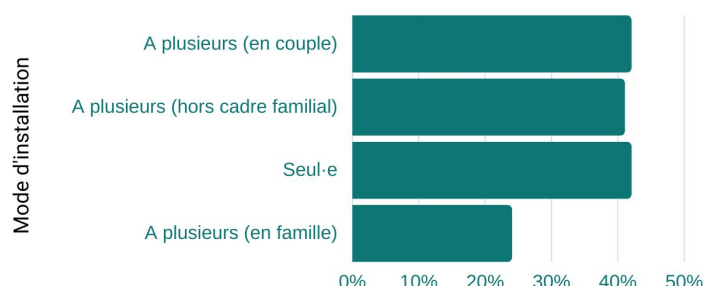
41 %

Concernant les formations, **41%** ont peur de manquer de compétences. Ce qui peut paraître contradictoire avec les résultats obtenus précédemment, où 70% d'entre eux ont ou sont en cours d'obtention d'un diplôme agricole et où relativement peu d'entre eux estiment que se former est un défi (26%).

Ce qui explique en partie ces résultats est que nombreux porteur·ses de projet estiment que suivre une formation agricole ne leur permet pas d'acquérir toutes les compétences requises pour mener un projet à la réussite. Cette crainte n'est pas ressentie de la même manière par tous les porteur·ses de projet.

Parmi les modes d'installation, environ 42% de celles et ceux s'installant seul·e, en couple et à plusieurs craignent ne pas être au niveau, hors seules 24% de personnes s'installant en famille émettent cette crainte.

Crainte liée au manque de compétences



Pourcentage de porteur·ses de projet qui craignent un manque de compétences

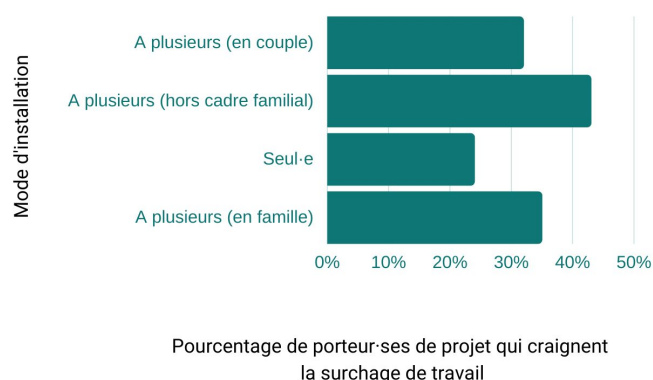


Au regard des retours d'expériences d'agriculteur·rices actuel·les, se former est un processus continu. C'est un métier vivant où il faut continuellement s'adapter pour faire face aux aléas qui surviennent.

38% des répondant·es portent en effet une inquiétude sur les aléas du métier qu'ils soient climatiques, de production ou commerciaux. Au regard de cela, la peur de manquer de compétences peut donc sembler évidente, et décorrélée de la formation agricole. Le défi n'est pas de se former mais plutôt d'avoir recours à un appui et des conseils de manière occasionnelle. La demande est présente tant pour des aides techniques que des aides de gestion administrative et juridique.



Crainte liée à une charge de travail importante



Charge de travail

Lié au manque de compétences, est lié le manque de temps. La charge de travail demandée inquiète **35%** des répondant·es. Les porteur·ses de projet à plusieurs semblent particulièrement inquiets d'un travail trop éprouvant (43% d'entre eux), contre 35% pour les porteur·ses de projet en famille, 32% en couple et seulement 24% seul·e. Cela peut paraître surprenant compte tenu d'une possible répartition de la charge de travail permise par une installation à plusieurs.



Isolement et engagement

Déménager pour s'installer, se sentir isolé·e et bloqué·e dans un engagement sur le long terme sont des préoccupations pour une plus petite portion des porteur·ses de projet qui ont répondu à l'étude (respectivement 10%). En fonction des parcours de vie et du réseau personnel de chacun·e, le fait même "d'être isolé·e" peut être perçu différemment. On pourrait penser que l'installation seul·e provoque des craintes d'isolement, mais le pourcentage de personnes s'installant seul·e ayant mentionné l'isolement comme crainte est peu élevé (9%), et nettement moins que ceux s'installant à plusieurs ou en couple (22%). Conjointement, le fait que 80% des porteur·ses de projet soient en reconversion professionnelle, peut expliquer pourquoi le fait de s'installer n'est pas perçu comme une crainte d'un engagement sur le long terme. Ce sont des personnes qui ont déjà subi une transition de métier et de mode de vie ; on peut donc penser que "celle-celui qui l'a expérimenté a moins peur" ou qu'au contraire ces personnes ont mûrement réfléchi à cette reconversion professionnelle et se projettent ainsi sur un long terme dans leur projet agricole.

Gestion du travail en collectif et capacités à s'intégrer dans le territoire

Nous avons également récolté des inquiétudes annexes des porteur·ses de projet. Une première concerne la bonne entente et la gestion du travail en collectif. Il est étonnant que peu d'entre elles-eux l'aient mentionné alors que c'est une fondation cruciale pour la viabilité du projet d'après les retours d'expériences de collectifs déjà installés.

Une deuxième inquiétude réside dans la capacité à fédérer et à s'intégrer au sein du territoire. Cela se traduit par la capacité à se faire accepter par les agriculteur·rices voisin·es et avoir une bonne entente avec les organismes agricoles présents. En effet, ce phénomène "d'acceptation sociale" est dans de nombreux cas, et plus particulièrement pour les NIMA (non issus du milieu agricole), un réel frein à une installation pérenne.







3 Les possibilités envisagées par les porteur·ses projet

Face à ces craintes qui portent tant sur des aspects financiers, administratifs, sociaux que de relations humaines, quelles sont les solutions privilégiées que nous livrent les porteur·ses de projet?



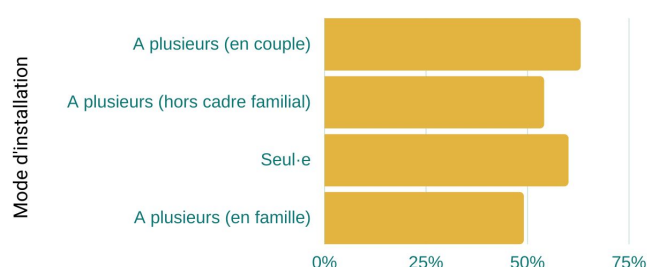


Se faire accompagner

58% estiment qu'une des solutions premières réside dans la possibilité de se faire accompagner pour faire face aux craintes éventuelles. Notamment sur les aspects administratifs, de comptabilité, de gestion d'entreprise, d'effectuer des prévisionnels cohérents ; mais également sur des aspects techniques et agronomiques. Nombreux citent l'accompagnement par des réseaux expérimentés d'agriculteur·rices comme une source à privilégier.

58 %

Se faire accompagner comme solution face aux craintes



Pourcentage de porteur·ses de projet qui estiment que se faire accompagner est une solution

Proportionnellement il est intéressant de noter que celles et ceux souhaitant s'installer à plusieurs sont un peu moins nombreux à penser que se faire accompagner est une solution (54%) vs celles et ceux s'installant seul·e (60%).

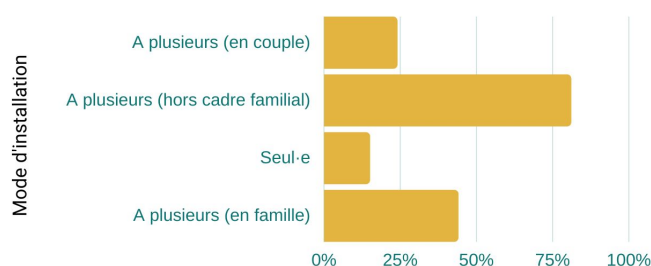
44 %

S'associer

Face à ces diverses contraintes, **44%** pensent que s'associer à plusieurs permet de réduire leurs craintes vis-à-vis de l'installation.

S'associer fait plus largement référence à un besoin à la fois de partager une charge mentale et de mutualiser des savoirs et d'autre part d'optimiser les apports financiers. En effet s'installer à plusieurs peut permettre de faire des gains sur le capital de départ (partage de matériel, de bâti, etc.) mais également sur des tâches quotidiennes de commercialisation groupée, ou bien faciliter l'entraide au sein de la ferme sur des petits travaux.

S'associer comme solution face aux craintes



Pourcentage de porteur·ses de projet qui estiment que s'associer est une solution



Fermes En ViE accompagne les porteur·ses de projet sur ces deux aspects:

- à travers une **mise en relation** avec des associés pour concrétiser leur projet d'installation;
- en les accompagnant dans la **structuration de projet collaboratif**.

Vous êtes porteur·se de projet et souhaitez discuter de votre projet d'installation?

Prenez rendez-vous avec nous dès maintenant.



Diversifier les sources de revenus

37% voient en la diversification de leur source de revenus (notamment conserver une activité à temps partielle ou que leur conjoint·e travaille dans un autre secteur) comme une forme de résilience face à ces craintes. Le format d'installation en collectif facilite cette diversification des sources de revenus, 44% des porteur·ses de projet à plusieurs estiment que c'est une solution viable.

Louer des terres

L'endettement est également une crainte perçue par un certain nombre de porteur·ses de projet. Ainsi louer des terres plutôt que de les acheter est identifié par 31% des répondant·es comme une solution face aux défis de l'installation. Ce taux relativement faible s'explique par une proportion des porteur·ses de projet (33%) étant déjà propriétaires de foncier, et 51% d'entre celles et ceux n'étant pas propriétaires qui souhaiteraient acheter du foncier. Peu d'écart de perception sur cette solution est faite entre les différentes catégories de porteur·ses de projet, variant de 34% pour ceux s'installant en couple, 32% de ceux s'installant à plusieurs à 28% respectivement pour ceux s'installant en famille et seul·e.



Grain de sel de FEVE

Notons que certains organismes comme FEVE proposent un compromis pertinent qu'est la location avec option d'achat, permettant ainsi aux porteur·ses de projet de bénéficier des avantages d'une installation sous contrat locatif pour ensuite avoir la possibilité de racheter la ferme lorsque celles·eux-ci en auront davantage les moyens et l'envie.

Vous portez un projet agricole et souhaitez en savoir plus sur nos options de financement du foncier? [Ecrivez nous!](#)

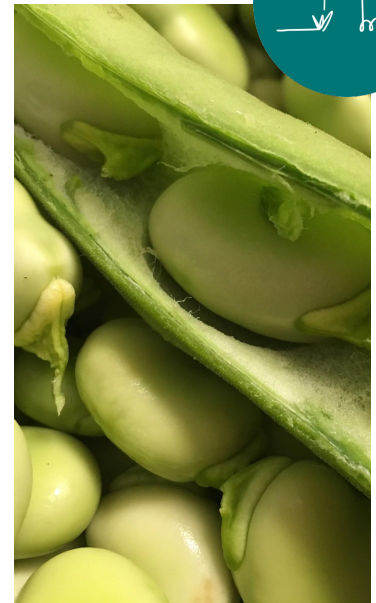
Faire appel au financement participatif

Sur le plan financier, la possibilité de faire appel à un financement participatif est aussi perçue comme source de solution. 30% d'entre eux en voient le bénéfice. En effet, à ce jour de nombreuses plateformes proposent aux projets agricoles la possibilité de se faire financer une partie de leur budget prévisionnel d'installation. Ces initiatives viennent généralement en complément des demandes d'aides auprès des instances gouvernementales et/ou financières. Elles n'ont pas vocation à devenir l'outil de financement principal.



Qui sommes nous ?

Comme un symbole, la FEVE est une plante de la famille des légumineuses, d'origine très ancienne, et dont la propriété est de fixer l'azote atmosphérique grâce à des petites nodosités sur ses racines, lieux d'intenses symbioses avec les micro-organismes du sol. Grâce à ce rôle fondamental dans le grand cycle de l'azote, les fèves, ainsi que les autres membres de la famille des légumineuses, jouent le rôle d'engrais vert, participant à une diminution des intrants nécessaires aux cultures. Les synergies développées avec les champignons et bactéries du sol participent activement à la vie du sol, qui nourrit et protège les fèves ainsi que les autres cultures.



Les fermes que nous déployons répondent à une même logique : **s'inscrire dans leur écosystème, fonctionner avec les autres, privilégier les synergies** afin de fonctionner de manière plus collaborative, plus saine, et plus juste pour les hommes et l'environnement.

Plus concrètement quelles solutions FEVE apporte pour répondre aux difficultés exprimées par ces porteur·ses de projet?

- FEVE facilite l'accès au foncier en faisant appel à l'épargne citoyenne pour financer la reprise de fermes. Nous mettons ainsi les terres à disposition de porteur·ses de projet via un bail rural environnemental avec option d'achat ;
- FEVE accompagne également les porteur·ses de projet dans leur projet d'installation - en particulier sur les aspects juridiques et humains - en collaboration avec les acteurs départementaux et régionaux ;
- Enfin FEVE favorise la mise en relation entre porteur·ses de projet qui recherchent des associés avec lesquels mutualiser un bout de terrain, d'activité ou de vie..!

Pour vous aider dans vos étapes d'installation l'équipe de FEVE vous a également concocté quelques guides à aller consulter sans modération dans la rubrique [“Guides pratiques”](#).

Vous souhaitez en savoir plus sur nos services et discuter de votre projet d'installation, vous pouvez [prendre rendez-vous avec nous dès aujourd'hui!](#)



FERMES EN VIE